



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLE**

Le mardi 19 décembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 12 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, M. Luc DELLA-VALLE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Henri LORY, Monsieur Jean François MORIN.

Délibération affichée et
exécutoire le :

21/12/2023

Excusé(s) (10) : M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Sabine DESMAISON ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Marie SALLÉ ayant donné procuration à M. Fabien BISTON, Mme Danielle FAURE ayant donné procuration à M. Maxime GOURRU, M. Jacques BREUILLAUD ayant donné procuration à M. Gilles CARANTON, M. Philippe GUERINEAU ayant donné procuration à M. Christian BARON, M. François JOLIVET ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS.

38 : Subvention complémentaire à l'Association Circuit des Tourneix

Le Conseil Communautaire a déclaré d'intérêt communautaire le site des Tourneix, en séance du jeudi 23 mai 2019. Certaines compétences sont subordonnées à cette reconnaissance dont celle concernant l'entretien. Châteauroux Métropole, ne disposant pas des moyens techniques et humains suffisants pour assurer l'entretien du site dans les conditions souhaitées par les associations, la Communauté d'Agglomération a confié cette mission à l'Association « Circuit des Tourneix » regroupant, actuellement l'Ecurie Terre du Berry, le Moto Club Castelroussin et Air Modèle.

Pour l'année 2023, une aide financière d'un montant de 10 000 € lui a été versée. En raison du prix de l'énergie et l'augmentation des factures d'entretien du site, l'association a mis en avant un résultat

négatif de 3815 €.

Afin de combler le déficit dû à cette facturation, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5000 € à l'association Circuit des Tourneix.

La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole affectera donc la somme de 5000 € sur la ligne budgétaire correspondante (chapitre 65 - fonction 325 - article 65748 - code service 4850).

Il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Président à verser la subvention complémentaire correspondante.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité (2 abstention(s)) .

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance

Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT